

## LECTURE D'UN ROMAN LIBERTIN AU FÉMININ : THÉRÈSE PHILOSOPHE, ENTRE CRITIQUE DU SACRÉ ET AFFIRMATION DU PROFANE HÉDONISTE

Carmen ANDREI

Université Dunarea de Jos de Galați, Roumanie

**Thérèse philosophe** (1748), roman libertin al epocii Luminilor, refuză schema clasică a inițierii erotice. Mentorul libertin al eroinei nu mai este un aristocrat dezamăgit, ci un om al bisericii, ceea ce trădează voința scriitorului anonim (sau a lui Boyer d'Argens, căruia i se atribuie paternitatea operei) de a critica vehement tarele fizice și morale ale clerului, ca și voința de a dezminți o concepție falsă a sacralului și de a afirma teza filosofică conform căreia fiecare ajunge la fericirea absolută cu mijloace proprii. Religia este contestată de-a lungul întregii cărți, prin silogisme înlănțuite, interogații retorice cu o puternică forță perlocuționară. Tezele pe care eroina libertină le apără cu argumente puternice sunt : teza politică a hedonismului ; teza psihagogică sau senzualistă ; teza etică și deterministă ; teza filosofică și teza materialistă.

Les écrivains libertins du XVIII<sup>e</sup> siècle dénoncent le mensonge culturel et idéologique et la mystification de la fiction. Ce dessein est mis en œuvre, entre autres, par le refus d'obéir au schéma classique de l'initiation, d'imaginer un noble libertin dans le rôle de mentor. Le choix d'un religieux choque, trahit une certaine « vengeance » sur le plan littéraire et la volonté de fustiger les tares physiques et psychiques du clergé. *Thérèse philosophe*, production injustement considérée comme « légère », a le mérite de ne plus récuser certaines pratiques libertines et de soutenir la thèse que chacun touche au bonheur absolu par ses propres moyens. De surcroît, ce roman continue la tradition des écrits libertins satiriques et pamphlétaires, tradition ouverte par *Le Portier des Chartreux* et clôturée à la fin du siècle par quelques ouvrages anonymes tels que *Zoloé et ses deux acolytes* (attribué à tort à Sade), *Exercices de dévotion d'Henri Roch* (environ 1780) et *Les Aventures galantes de quelques enfants de Loyola* (1782), *Les Délices de Coblenz* (1792) ou *Les Joies de Lolotte* d'Andréa de Nerciat.

*Thérèse philosophe* a connu au XVIII<sup>e</sup> siècle une réception plutôt favorable. Elle constitue un terrible réquisitoire contre les classes sociales telles qu'elles étaient sous la Régence ; il s'agit d'un livre dans lequel se trouvent toutes les joyusetés et toutes les turpitudes. Mais c'est aussi un livre qui simule la naïveté, qui feint d'être écrit par une oie blanche. Par l'intermédiaire de son héroïne, l'auteur a osé montrer la tartufferie qui caractérise la dévotion. Le succès du livre impose un modèle de titre licencieux formé sur la séquence : prénom féminin suivi d'un qualificatif.

*Thérèse philosophe* dont le sous-titre est *Mémoires pour servir à l'histoire du Père Dirrag et de Mademoiselle Éradice [Thérèse]* est un roman qui a suscité beaucoup de controverses, à cause de la date de sa publication, des conditions illicites de sa parution (les imprimeurs ont été pourchassés par la police royale) et de la paternité littéraire attribuée au marquis Boyer d'Argens<sup>1</sup>. Une énigme entoure *Thérèse*. L'attribution d'un texte célèbre à un écrivain peu connu, à peine retenu dans l'histoire des lettres fran-

çaises, est d'autant plus controversée que d'Argens lui-même a entretenu l'incertitude concernant sa paternité. On a même lancé l'idée que *Thérèse* était un texte bien antérieur à 1748, texte à succès, mais devenu rare et recherché, ce qui expliquerait le désir des éditeurs de le réimprimer<sup>2</sup>. Il y a eu une vingtaine de rééditions jusqu'à la fin du siècle. Dans les éditions de l'époque, les tableaux narratifs étaient accompagnés de gravures et d'estampes suggestives. C'est un « ouvrage philosophique » qui n'a pas de date dans l'édition originale<sup>3</sup>. La majorité de la critique s'accorde aujourd'hui sur cette paternité littéraire, fortement soutenue par Sade dans l'*Histoire de Juliette*, autorisée par l'étude de l'œuvre et de la biographie de d'Argens, étude menée par les commentateurs contemporains. Par son témoignage catégorique, le marquis contribue à l'attribution sans conteste de *Thérèse* à Boyer d'Argens. Sade reconnaît comme seule valeur du livre l'alliance de la luxure et de l'impiété, mais il ne précise pas le but de l'ouvrage. La thèse sur la liberté individuelle, absolue, a séduit Sade :

[...] ouvrage charmant du marquis d'Argens, le seul qui ait montré le but, sans néanmoins l'atteindre tout à fait ; l'unique qui ait agréablement lié la luxure à l'impiété et qui [...] donnera enfin l'idée d'un livre immoral [Trousseau : 563].

Le titre est courageux : une fille devient l'héroïne d'un récit qui met en œuvre une vraie conception philosophique du monde. Le terme *philosophe* n'est pas un manteau qui cache l'éloge de la prostitution, du vice, selon la mode des titres trompeurs [Trousseau : 571]. Deux ans après, paraît une réplique de *Thérèse*, *L'Anti-Thérèse ou Juliette philosophe* attribuée à Toussaint ou à l'anonyme Mme de T\*\*\*, qui se situe sur le versant idéaliste des Lumières, condamne avec virulence le contre-modèle pour l'obscénité de ses anecdotes : « qui pare du titre spécieux de philosophie le récit des plus affreux débordements » (*L'Épître à mon ami*). Un autre pastiche s'intitule *La Nouvelle Thérèse ou la Protestante Philosophe, histoire sérieuse et galante* ; c'est une production très faible, ce qui mène à la conclusion que le style de *Thérèse* est inimitable et que le livre mérite l'étiquette de « diamant noir de la littérature des Lumières » [Moureau : 31].

Les renvois à la nature, à la morale et à la philosophie, ainsi que le recours constant à l'opposition entre le sacré et le profane, démontrent que l'auteur a comme sources sûres *Le Traité de la liberté* de Fontenelle (pour l'idée de l'impossibilité de la liberté individuelle) et *l'Examen de la religion*, traité déiste qui revendique le droit au libre examen concernant la religion, attribué à Saint-Évremond, surtout dans les pauses narratives du type *Examen des religions par les lumières naturelles, Origines des religions, Origines de l'honneur*, etc.

Le sous-titre renvoie à un célèbre procès scandaleux des années 1730 en Provence (anagrammée Vincerop) : le jésuite J.-B. Girard (Père Dirrag), originaire de Lède (Dole), fut accusé par sa pénitente C. Cadière (Éradice), née à Toulon (Volnot), de l'avoir séduite.

Une originalité de ce roman est, à part l'agencement de deux récits-mémoires, liés artificiellement par le topos de la rencontre fortuite (récurrent dans les récits enchâssés classiques), la spécificité de l'imaginaire féminin qui ose transgresser et désacraliser les tabous et les interdits sociaux et moraux. Les deux récits qui composent

Thérèse sont écrits avec deux plumes différentes : l'adolescente provençale et la courtisane parisienne possèdent chacune une voix narrative et un style. *Thérèse* aura un itinéraire dialectique facilement identifiable. La structure du roman est la même quelle que soit l'édition : il y a trois parties distinctes, trois récits indépendants, divisé(e)s ou non en chapitres<sup>4</sup>. La note aguichante de ces mémoires féminins est donnée par sa structure syncopée, par le mélange et la juxtaposition non fortuite des scènes érotiques et du discours sérieux, philosophique, structure qui fait penser à la narration scénique de *La Philosophie dans le boudoir* du marquis de Sade. Le fil narratif est coupé par les dissertations philosophiques, les discours des personnages, directs ou rapportés, sont coupés par les commentaires métatextuels selon les règles de l'esthétique du contraste. Le destinataire des mémoires, appelé « cher Comte, cher bienfaiteur » est une sorte de « deus ex machina », le grand personnage qui est absent du livre.

À travers les trois parties, l'héroïne passe de la théorie philosophique à la pratique sexuelle grâce à la multiplication des moments voyeuristes. Inexpérimentée et ignorante, elle grandira en sagesse et en savoir, aura « des lumières sur la Morale, la Métaphysique et la Religion ». Elle sera le narrateur interne, le témoin et l'intermédiaire par lequel se mettent en scène son désir et le désir du lecteur. Le défaut de la narratrice est le bavardage, « propre aux femmes » [*ibid.*, p. 600]. Le lecteur qui assiste à l'éducation sexuelle de Thérèse ne sait pas si les scènes et les ébats qui parsèment le récit sont là pour illustrer et servir le but didactique ou si la théorie se dégage de l'histoire vécue<sup>5</sup>.

La première partie est biographique. *L'incipit* tient lieu d'introduction, d'avertissement. Le texte est brisé d'avance : il résume dès le début les unités narratives distinctes et offre des mini-clés de lecture. Thérèse-narratrice a vingt-cinq ans à l'heure du récit. Elle a découvert les principes éclairants de la vertu. Le but moral et la convention d'authenticité ne manquent pas : elle écrit ses mémoires pour répondre à la demande de l'homme qui l'entretient, mais aussi pour livrer « des vérités utiles au bien de la société », en témoin fidèle des expériences des personnages connus personnellement. Elle se justifie scrupuleusement par la véracité des faits. Rétrospectivement ironique, elle avoue ou feint sa maladresse, son manque de talent littéraire. Elle est narratrice malgré elle. L'interrogation qui ouvre le texte le place d'emblée dans le registre familial. L'annonce du projet, du récit détaillé de ses expériences est en même temps une provocation à l'égard du lecteur virtuel :

Quoi, monsieur, sérieusement, vous voulez que je vous écrive mon histoire, vous désirez que je vous rende compte des scènes mystiques de Mademoiselle Éradice avec le très révérend père Dirrag, que je vous informe des aventures de madame de C\*\*\* avec l'abbé T\*\*\*, vous demandez d'une fille qui n'a jamais écrit des détails qui exigent de l'ordre dans les matières ? Vous désirez un tableau où les scènes dont je vous ai entretenu, où celles dont nous avons été acteurs ne perdent rien de leur lascivité, que les raisonnements métaphysiques conservent toute leur énergie ? En vérité, mon cher comte, cela me paraît au-dessus de mes forces. [...] Trahirai-je la confiance des gens à qui j'ai les plus grandes obligations, puisque ce sont les actions des uns et les sages réflexions des autres, qui, par gradation, m'ont dessillé les yeux sur les préjugés

de ma jeunesse ? [...] Et bien ! mon cher bienfaiteur, je ne résiste plus : écrivons, mon ingénuité me tiendra lieu d'un style épuré chez les personnes qui pensent, et je crains peu les sots. Non, vous n'essuierez jamais un refus de votre tendre Thérèse, vous verrez tous les replis de son cœur dès la plus tendre enfance, son âme toute entière va se développer dans les détails des petites aventures qui l'ont conduite, comme malgré elle, pas à pas au comble de la volupté. [Thérèse, p. 575]

Dans l'édition de R. Trousson, toutes les séquences narratives sont pourvues d'un titre qui les résume. On ne sait si celui-ci est dû à l'auteur ou à l'éditeur de l'une des éditions du roman. *Réflexions de Thérèse sur les origines des passions humaines* est le titre du second paragraphe du texte qui s'ouvre par des imprécations misanthropes qui maltraitent le lecteur :

Imbéciles mortels ! vous croyez être maîtres d'éteindre les passions que la nature a mises dans vous : elles sont l'ouvrage de Dieu. [...] Hommes insensés ! Vous prétendez donc être de seconds créateurs, plus puissants que le premier ? [...] [Thérèse, p. 576]

La suite obéit au début classique des mémoires : « Je suis née dans la province de Vencerop [anagramme de Provence] Mon père était [...] Ma mère qui était [...] ». Elle est d'origine bourgeoise. Le double libertinage de ses parents marque l'enfant. L'éveil précoce, à sept ans, de son désir érotique se manifeste inconsciemment sous forme « d'amusements nocturnes ». Les attouchements sont considérés par sa mère comme une impudicité, un *péché mortel*. A neuf ans suivent d'autres amusements avec les enfants de son âge, dans le grenier.

C'est le moment où commence la désacralisation du monde conventuel. Pour éviter de « détraquer la machine », Thérèse est enfermée de force dans un couvent où elle passe deux ans dans un libertinage innocent (*Thérèse est mise au couvent à onze ans et y fait sa première confession*). On lui conseille d'éviter « d'écouter le démon de la chair ». Son premier confesseur, un capucin lui donne des « leçons singulières », dans un discours entortillé sur le péché originel. L'adolescente fait sa première crise, elle doit choisir entre l'amour de Dieu et le plaisir de la chair. Malgré les pratiques courantes (jeûne, cilice, méditation) et sous peine de mortification, elle continue à se procurer des plaisirs. Le thème du scandale au couvent y est toujours présent, ainsi que le motif du confesseur qui trahit sa fonction. Le couvent apparaît comme relais de l'autorité familiale, il est synonyme du malheur des filles.

La religion est remise en question tout au long du livre. *L'Apostrophe aux théologiens sur la liberté de l'homme* se compose de syllogismes enchâssés, d'interrogations rhétoriques à haute force perlocutionnaire. Thérèse s'adresse à son interlocuteur (prêtre, comte, lecteur). Les thèses qui s'en dégagent sont des répliques bien argumentées à de possibles questions sur les oppositions irréductibles : Nature – Dieu, plaisir – morale, volonté – détermination. Pour bâtir son argumentation et pour exemplifier, la narratrice-philosophe se sert des paraboles et des renvois bibliques. L'homme est

tributaire des sensations et des passions et le libre arbitre est manifestement exclu. Le roman pose la grave question de la liberté sexuelle, de la femme en particulier :

Pour admettre que l'homme fût libre : il faudrait supposer qu'il se déterminât par lui-même ; mais s'il est déterminé par les degrés de passions dont la nature et les sensations l'affectent, il n'est pas libre ; un degré de désir plus ou moins vif le décide aussi invinciblement [...]

Nous y retrouvons même une explication plausible de l'origine des passions :

L'arrangement des organes, la disposition des fibres, un certain mouvement des liqueurs donne le genre des passions ; les degrés de force dont elles nous agitent contraignent la raison, déterminent la volonté dans les plus petites comme dans les plus grandes actions de notre vie. C'est ce qui fait l'homme passionné, l'homme sage, l'homme fou. » [Thérèse, p. 583]

Les désirs sexuels « sont des besoins de tempérament aussi naturels que ceux de la faim et de la soif ». Insatisfaits, ils dérèglent « la machine ». La narratrice livre aussi des maximes : « La jalousie et l'envie sont de tous les états, celui de dévote en est peut-être le plus susceptible » [*ibid.*, p. 585].

Le discours philosophique hésite entre **je** – expression de l'opinion personnelle, et **nous** – marque du pluriel de la solidarité :

Répondez théologiens, fourbes ou ignorants, qui créez nos crimes à votre gré : qui est-ce qui avait mis en moi les deux passions dont j'étais combattue, *l'amour de Dieu et celui du plaisir de la chair? Est-ce la Nature ou le diable ?* [Thérèse, p. 581]

Thérèse sort du couvent à l'âge de vingt-trois ans [vingt-cinq dans l'édition de 1961], presque mourante à cause des efforts qu'elle fait pour résister à son tempérament : « Tout mon être languissait, mon teint était jaune, mes lèvres livides, je ressemblais à un squelette vivant » [*ibid.*, p. 584]. Elle aura plusieurs mentors qui la décevront parmi lesquels s'impose la figure du Père Dirrag. Son amie Éradice sera dupe de la « sainte lubricité » du cafard. Elle est partagée, pendant les scènes de voyeurisme, entre sa sensualité et la métaphysique, entre la morale traditionnelle et ses penchants naturels. Les contraintes imposées seront incompréhensibles, elle ne ressent que de la honte. La croyance de Thérèse chancelle dès qu'elle est témoin des « exercices spirituels » du Père Dirrag qui abuse de la crédulité de sa pénitente Éradice. « Remplie d'une sainte horreur », Thérèse perçoit l'acte dans son animalité primaire. La description admirative des fesses d'Éradice fait pendant à cette scène<sup>6</sup>. La narratrice et le prêtre se placent tous les deux dans une « luxurieuse perspective ». Les coups de verges sont accompagnés de récitation psalmiques. À l'opposé de sa « vision », la jeune novice croit participer « au bonheur des anges », voit même « le paradis ouvert »<sup>7</sup>. L'effet excitatif du tableau est ressenti directement par ses sens : « je sentais une sorte de frémissement que je ne puis décrire » [*ibid.*, p. 588]. La conclusion de cette scène, tirée dans le présent

de l'écriture, est contradictoire. Elle montre la double incapacité du personnage naïf et de la narratrice expérimentée à discerner ses impressions et leur signification :

Quelle mécanique ! Quel spectacle, mon cher comte, pour une fille de mon âge qui n'avait aucune connaissance de ce genre de mystères ! Que d'idées différentes me passèrent dans l'esprit, sans pouvoir me fixer à aucune. Je me souviens seulement que vingt fois je fus sur le point de m'aller jeter aux genoux de ce célèbre directeur pour le conjurer de me traiter comme mon amie. Était-ce mouvement de déception ? Était-ce mouvement de concupiscence ? C'est ce qu'il m'est encore impossible de pouvoir bien démêler. [*Thérèse*, p. 591]

Chaque fois que les digressions philosophiques de la narratrice tendent à s'éteindre trop, elle recule sur ses pas : « Revenons à nos acolytes » [*ibid.*, p. 591]. Une fois démasqué, le Père Dirrag est entraîné pendant plusieurs mois dans un procès dont les détails sont rapportés par la narratrice omnisciente et bien informée. Lorsque la narration passe au plan des expériences personnelles, l'instance narratrice fait des retours en arrière pour décrire minutieusement les plaisirs charnels qu'elle se procure à elle-même [Moureau : 29].

L'angle narratif change : le récit autobiographique où Thérèse est protagoniste passe au second plan pour privilégier la perspective voyeuriste. La focalisation en tant que témoin des ébats libertins est un rôle de prédilection. Cachée dans les broussailles ou derrière le rideau du lit, Thérèse assiste aux métamorphoses des corps guettés et de son propre corps. Les tableaux sont de nouveau placés dans « un jour avantageux », elle devient « le singe » de ce qu'elle voit (*Thérèse se cache dans un bosquet d'où elle découvre les amours de madame de C\*\*\* avec l'abbé T\*\*\**). Le discours narratif manque d'expression juste : « Je ne sentais rien pour trop sentir ». C'est bien là un « manuel d'érotologie appliquée » [Moureau : 29].

L'interruption du premier récit qui est en train de présenter l'acte érotique est une astuce narrative significative pour introduire quelques réflexions métaphysiques (par exemple, *Définition du ridicule de la jalousie*, selon l'abbé T\*\*\*). En postlude, les protagonistes commencent des dialogues manichéens et, comme cela paraît assez peu vraisemblable, Thérèse prend la main et expose de nouveaux syllogismes, corollaires de ses expériences : « Voici le résumé de mes travaux et de mes réflexions sur cette importante matière » [*Thérèse*, p. 617].

Thérèse se retrouve à Paris orpheline, « livrée à [elle]-même, sans parents, sans amie, jolie, instruite à bien des égards, mais sans connaissance des usages du monde » [*ibid.*, p. 624]. Elle évite de justesse un « fatal dessein », celui de devenir religieuse et le viol dans une petite maison où sa nouvelle amie, l'ancienne courtisane la Bois-Laurier, l'avait conduite pour lui apprendre un métier profitable<sup>8</sup>.

La deuxième partie sert de contrepoids au didactisme de la première. La narration change de focalisation, un personnage secondaire prend le relais et devient instance narrative première. Thérèse passe au second plan, en qualité de première destinataire passive qui écoute sans commenter une sorte de journal de prostitution :

Écoute donc, ma chère Thérèse, le récit de mes aventures, en t'instruisant des caprices des hommes, qu'il est bon que tu connaisses pour contribuer aussi à te confirmer qu'en effet le vice et la vertu dépendent du tempérament et de l'éducation. [Thérèse, p. 630]

L'imaginaire féminin réserve, certes, des surprises choquantes. L'histoire emboîtée de la Bois-Laurier, une libertine vieillotte, est en ce sens exemplaire. C'est un roman dans le roman, une enclave autonome, un prétexte à de multiples descriptions pornographiques, amusées ou contrariées, mise en abyme de toutes sortes de pratiques sexuelles : perversions (sadisme et masochisme), saphisme, sodomie, anomalies, « goûts bizarres » et « singularités » du comportement sexuel. Dotée d'un hymen impénétrable, l'ancienne prostituée raconte ses expériences, fait l'inventaire de la variété de ses clients exceptionnels et originaux<sup>9</sup>. Le commentaire rétrospectif montre l'attendrissement compréhensif d'une femme « mûre » envers ses fausses perceptions de jeunesse. Thérèse pardonne à la maquerelle qui voulait la transformer en une prostituée et règle ses comptes avec elle *a posteriori*, par le récit<sup>10</sup>.

En bonne narratrice, elle sait attirer l'attention de son auditrice afin de s'assurer l'admiration pour ses exploits. L'auteur s'excuse par la voix de son personnage de la présence de mots obscènes : « Écoute bien cette scène [...] Elle est originale. Mais je t'avertis (peut-être un peu tard) que je ne puis rien retrancher à l'énergie des termes sans lui faire perdre toutes ses grâces. »

La troisième partie est brève : « un jour fortuné », à l'Opéra (topos usité), Thérèse connaît son dernier initiateur, le comte, compagnon pour le reste de sa vie. C'est ce que M. Bakhtine appelle *le chronotope de la crise et du tournant dans la vie*, un moment-seuil, présent sous forme ouverte. La scène de la première vue, rapportée rétrospectivement, est non seulement un coup de foudre, mais aussi le pressentiment du grand amour qui sortira Thérèse de sa condition incertaine, l'aidera à se raffiner : « Si nos yeux se rencontrèrent par hasard, ils se fixèrent par réflexion. » [*ibid.*, p. 647] L'échange verbal et le franchissement ont lieu, le sujet de la conversation porte sur les principes de morale. Il convient de remarquer la parodie de la rencontre romanesque classique :

La conformité de vos sentiments aux miens éveilla mon attention. Je vous écoutais, je vous voyais avec un plaisir qui m'était inconnu jusqu'alors. La vivacité de ce plaisir m'anima, me donna de l'esprit, développa en moi des sentiments que je n'y avais pas encore aperçus. [Thérèse, p. 647]

La quatrième et la dernière scènes de voyeurisme du roman ont comme témoin le comte qui assiste aux transports de Thérèse, fort influencée par la lecture des romans et la vue des toiles érotiques. Elle s'approprie sa philosophie qui concilie harmonieusement moralité et hédonisme : « Toutes les actions de notre vie sont dirigées par ces deux principes : se procurer plus ou moins de plaisir, éviter plus ou moins de peine. » [Thérèse, p. 652]

La preuve la plus directe du fonctionnement intertextuel entre les écrits libertins est, dans ce roman, la gageure entre Thérèse et le comte. Elle lit dans un temps record

(quatre jours seulement) : *Le Portier des Chartreux*, *La Tourière des Carmélites* (1743) de Meusnier de Querlon, *L'Académie des dames ou Aloysia* (1670) de Nicolas Chorier, *Les Lauriers ecclésiastiques* (1747) de La Morlière, *Thémidore* de Godard d'Aucour et *Frétilton* (1739) de Gaillard de la Bataille. Elle s'attarde sur deux toiles, *Fêtes de Priape* et *Amours de Mars et de Vénus*. L'*ekphrasis* est total(e) : Thérèse a le même comportement mimétique, sous l'effet de ces lectures, elle copie ensuite les poses illustrées dans les toiles et se procure des transports extrêmes.

Un nouveau réquisitoire véhément contre le clergé clôt ces mémoires. Thérèse fait le point de sa vie, en apostrophant directement la morale traditionnelle et les préjugés de la société contemporaine. Les deux commentaires métatextuels, *Curieuse réflexion de Thérèse pour prouver que les principes renfermés dans son livre doivent contribuer au bonheur des humains* et *Elle donne un résumé de tout ce qu'il [son livre] renferme* introduisent des conseils qui ont le rôle de prescriptions utopiques pour obtenir l'entendement humain et l'équilibre social<sup>11</sup>. L'éloge de l'épicurisme où l'opération de la pensée se confond avec l'expérience de la volupté est omniprésent dans le roman. « L'épicurisme délivre l'individu des désordres que provoque le trouble inhérent à l'insatisfaction sexuelle et rend possible par là même «l'honnête homme», qui est tel par la raison, par goût ou sans préjugés » [Pigeard : 157]. La raison se soumet aux impératifs du réel. La doctrine épicurienne se dissout dans la simple notion de désir. Le livre n'échappe plus au didactisme, résumé finalement par Thérèse, porte-parole de l'esprit d'examen des philosophes militants des Lumières. Par cette conclusion, la narratrice donne la clé de ses mémoires :

La volupté et la philosophie font le bonheur de l'homme sensé. Il embrasse la volupté par goût. Il aime la philosophie par raison.

Le bonheur dépend de la conformation des organes, de l'éducation, des sensations externes et les lois humaines sont telles que l'homme ne peut être heureux qu'en les observant, qu'en vivant en honnête homme. [...] L'homme sensé, le philosophe doit contribuer au bonheur public par la régularité de ses mœurs. [...] Il n'y a de bien et de mal moral que par rapport aux hommes, non par rapport à Dieu. [*Thérèse*, p. 657]

Pour conclure, rappelons le classement que propose G. Pigeard de Gurbert pour résumer les thèses défendues par Thérèse dans ce roman [Pigeard : 157-166] :

- *thèse politique de l'hédonisme* : « Satisfaire ses plaisirs, c'est œuvrer au maintien du lien social » ;
- *thèse psychagogique ou sensualiste* : « On ne peut séparer l'acte philosophique de l'impression qu'il fait, son charme même » ;
- *thèse éthique* : « Les passions déterminent et annulent la volonté morale » – récusation de la doctrine du péché, constat de l'amoralité des actes ; c'est en même temps une *thèse déterministe* : « Toutes les passions qui sont produites par les causes dont la force supérieure détermine la volonté, rendent les hommes leurs esclaves et leurs jouets infortunés » ;
- *thèse philosophique* : « Le plaisir dessaisit la pensée de son pouvoir de représentation » – la jouissance échappe parfois au conscient ;

- *thèse matérialiste* : « Le non-être nie catégoriquement le concept de *ratio-nalité jalouse* ».

#### Bibliographie sélective :

- \*\*\**Thérèse philosophe*, in : Trousson, Robert (éd.), *Romans libertins du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris : Robert Laffont, 4<sup>e</sup> édition, coll. « Bouquins », 1995.
- Pia, Pascal, « *Thérèse philosophe* », in : *Dictionnaire des œuvres érotiques*, Paris, Mercure de France, 1972.
- Moureau, François, *Préface*, in : *Thérèse philosophe*, publication de l'Université de Saint-Etienne, coll. « Lire le Dix-huitième Siècle », 2000.

#### Notes

1 Au sujet de la paternité littéraire, nous avons consulté plusieurs éditions du roman. Une première édition reproduit l'édition de 1882 « revue, corrigé, expurgée, annotée, augmentée d'une préface et de commentaires » par Roger d'Oliba. Elle date de 1961 et paraît chez Léopold Blodeau l'Éditeur. La première préface de l'édition de 1882 mentionne qu'elle reproduit à son tour l'édition originale de 1748, in-8\*, « encadrée et ornée de seize estampes, médiocres ou mauvaises, une exceptée, la sixième, qui est un chef-d'œuvre ». La seconde préface, celle de R. d'Oliba, attribue le roman à Boyer d'Argens et non à Arles de Montigny, « car le style employé dans *Thérèse Philosophe* est très proche par son esprit et son caractère de pamphlet, de celui auquel l'auteur des *Lettres Juives*, *Chinoises* et *Cabalistiques* a donné le ton de tous ses ouvrages ». Une deuxième coédition consultée est celle d'Actes Sud-Labor-l'Aire, coll. « Babel » datant de 1992. Elle ne donne pas de références supplémentaires. G. Pigeard de Gurbert, signataire de la postface, *Thérèse ou la face cachée du philosophe* soutient lui aussi cette paternité, ayant comme argument les ressemblances stylistiques, l'identité idéologique entre cet ouvrage et ses *Mémoires* (où l'auteur reconnaît avoir eu la connaissance du cas réel, du procès d'Aix-en-Provence), ses *Lettres cabalistiques* ou la même matrice phonétique avec *Le Solitaire philosophe* et *Le Philosophe amoureux*. Le postfacier lance l'idée d'une consanguinité philosophique du penseur aixois et de l'héroïne du roman : « La gaieté et la sagesse, le tempérament et la philosophie de Thérèse, c'est Boyer d'Argens lui-même ! » (p. 155), en s'appuyant sur le témoignage de Casanova qui décrivait Boyer d'Argens comme « honnête et voluptueux, aimable, plaisant, épicurien déterminé », une Thérèse au masculin donc. Une troisième édition consultée est celle de R. Trousson, *Romans libertins du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1995 qui, selon les notes infrapaginales, reproduit les manuscrits de l'édition de la Bibliothèque de l'Arsenal. R. Trousson mentionne comme possibles « pères » du livre Arles de Montigny, Diderot et Boyer d'Argens, et tranche en faveur du dernier. Nous ajoutons que le livre a été attribué aussi à l'abbé Terrasson et à la Serre, un « capucin défroqué ».

2 P. Pia, *Dictionnaire des œuvres érotiques*, art. *Thérèse philosophe*, Paris, Mercure de France, 1972.

3 Le terme d'« ouvrage philosophique » appartenait au jargon des libraires et désignait à la fois la production d'ouvrage sur des idées à la mode et la littérature de « *curiosa* ». En 1748 paraissent deux éditions de *Thérèse* : une édition liégeoise, dépourvue de gravures, parue dans un volume qui contenait également *Le Portier* et une édition parisienne en deux volumes, in-8\* illustrée d'au moins onze gravures. *Apud* Fr. Moureau, *Préface*, in : *Thérèse philosophe...*, p. 8.

4 L'édition de 1961 avec les deux préfaces complémentaires donne dix-neuf chapitres : la première partie inclut onze chapitres, le chapitre XII contient l'*Histoire de la Bois-Laurier* et le dernier présente la *Suite de l'Histoire de Thérèse philosophe*. L'édition de 1992 qui a la lecture de G. Pigeard de Gurbert présente le roman en trois tomes : tome I – sans titre, tome II – *Histoire de Madame Bois-Laurier*, tome III – *Fin de l'histoire de la Bois-Laurier et suite de celle de Thérèse*. Nous avons choisi de faire toutes les références à l'édition de 1995 de R. Trousson qui présente le roman en trois parties : la première et la troisième – sans titres, la deuxième – *Histoire de Madame Bois-Laurier*.

5 Comme Thérèse, Julie, l'héroïne-narratrice de *Julie ou j'ai sauvé ma rose* (1807) de la comtesse Félicité de Choiseul-Meuse, se retire du monde à trente ans et se livre à un dernier plaisir (après avoir expérimenté tous les genres) : écrire ses mémoires, « une entière confession qui n'excitera que le désir et l'envie », *apud* le *Dictionnaire des œuvres érotiques*, éd. citée.

6 La narratrice même emploie le mot *scène* pour fixer le cadre de l'histoire.

- 7 « Le cordon de Saint-François » est perçu hyperboliquement : le « serpent fatal », un « monstre » à longueur, grosseur et fermeté étonnantes qui s'engage dans « la double route des plaisirs » [Thérèse, p. 589].
- 8 L'épisode parisien est parsemé de réflexions pêle-mêle, sur l'hygiène féminine (*Utilité des bidets*), sur le tempérament vif et caressant des Parisiennes, etc.
- 9 L'aventure avec l'Américain impuissant se place sous les « effets singuliers de la musique des bémols et des bécarres ».
- 10 La naïveté est une excuse lâche pour les égarements saphiques : « Il fallut coucher avec. On hurle avec les loups : nous dîmes et nous fîmes toutes sortes de folies » et plus loin « dès que nous fûmes au lit, nos folies prirent la place du raisonnement » [Thérèse, pp. 646-647].
- 11 À part les métaphores gastronomiques pour illustrer le rapport Nature – Dieu, la narratrice lance une loi sociale, elle parle du « respect des supérieurs pour le bien général » [Thérèse, p. 658].